

Monsieur Laurent MUNEROT
Président du Conseil de développement
de la Communauté Paris-Saclay
9 chemin du Dessous du Rocher
91120 PALAISEAU

Affaire suivie par Stéphanie CLEMENÇON
Pôle développement économique et innovation
stephanie.clemencon@paris-saclay.com

N / RÉFÉRENCE : PDEI / AC/ SC/2021-20

OBJET : Saisine CODEV sur le développement commercial

Monsieur le Président, *Cher Laurent,*

L'Agglomération Paris-Saclay a lancé en 2019 l'audit et la stratégie de développement et d'aménagement commercial.

Dans le cadre d'une ambition métropolitaine et d'un développement résidentiel du territoire en forte croissance, le développement commercial apparaît comme particulièrement stratégique. Dans ce contexte, cette étude a pour but d'établir un état des lieux du dynamisme de ses activités commerciales, de partager ensemble une vision territoriale, de définir une stratégie de l'organisation et du développement du territoire et d'élaborer des préconisations visant le renforcement de l'attractivité des bassins de vie et polarités de la communauté.

Soucieux de fédérer tous les acteurs communautaires autour de ce sujet majeur pour le territoire, il est essentiel que le Conseil de Développement contribue à la définition de celui-ci et puisse rendre un avis formalisé. Je vous propose donc que la séance plénière du CODEV du 20 janvier prochain soit dédiée à ce sujet. À cette fin, le diagnostic et le scénario de développement vous sont communiqués en annexe pour diffusion à l'ensemble des membres du CODEV.

Il est prévu de présenter pour validation la stratégie de développement commercial et son plan d'actions au conseil communautaire du 18 mai 2022.

Aussi, je vous propose de participer aux réflexions à cette politique et de bien vouloir me remettre l'avis du CODEV pour le 31 mars 2022.

Vous remerciant par avance de l'attention que portera le CODEV à cette saisine, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Artes

Le Président
Maire de Palaiseau



Grégoire de LASTEYRIE